

REUNION du 31 janvier 2019

Convocation : le 24 janvier 2019, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 31 janvier 2019 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Bail emphytéotique
- Participation protection sociale
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 31 janvier 2019, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Jacques Scheuner, Annie Bel, Gilles Sauthier, J-P Thevenod, Laurence Frapsauce, Christian Nambride, Carole Venant, Philippe Donche

Etaient excusés : Christine Billieux, Damien Sauthier

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

■ Bail emphytéotique

Après lecture du projet de bail emphytéotique rédigé par Maître Luchaire, notaire mandaté par l'association Les Chalets en Montagne représenté par Monsieur Kévin Tessieux, quelques remarques ont été soulevées et des modifications seront apportées. Après accord du président de l'association sur ces points à modifier, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique avec l'association.

■ Participation protection sociale

Le Conseil Municipal a revu à la hausse le montant du versement de la participation mensuelle de la couverture prévoyance étant donné l'augmentation des cotisations. Il décide de passer de 10.00 euros à 15.00 euros par agent de catégorie C pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

■ Informations et questions diverses

Madame Catherine Baud, responsable de la Trésorerie de St-Jeoire depuis le 1^{er} avril 2018 a fait parvenir à la mairie son décompte concernant l'indemnité de conseil pour la période du 01/04/2018 au 31/12/2018.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas attribuer cette indemnité cette année.

Fin de séance 22h00